



PERMANENCE SECRETARIAT

A compter du 1^{er} septembre 2023

Lundi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mardi	14 h 30 à 17 h 30
Mercredi	Fermeture
Jeudi	14 h 30 à 17 h 30
Vendredi	14 h 30 à 17 h 30
Samedi	Fermeture

Dans la mesure de vos possibilités, nous vous remercions de nous contacter par téléphone sur ces plages horaires.

En dehors de ces heures, laissez un message pour que nous puissions vous rappeler.

Dans tous les cas, un message par mail reste préférable.